



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 octobre 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 septembre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 octobre 2002

Désignation des élus dans les organismes extérieurs (suite)

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen
NALEM, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY,
M. Gérard ZABATTA.

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés : Ces élus ayant quittés la séance sans avoir désignés de mandataires sont excusés :

M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2002

DELIBERATION D20020308

Administration Générale

Désignation des élus dans les organismes extérieurs (suite)

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Conformément aux dispositions législatives (Article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales), le Conseil Municipal procède à la désignation de ses délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs.

Suite à la redéfinition des délégations entre élus, il convient de revoir ces désignations afin de faire coïncider au mieux désignations et délégations.

La désignation des élus dans les conseils d'administration des écoles, collèges et lycées était une première étape. Je vous propose de désigner aujourd'hui les représentants de la ville dans les organismes extérieurs : associations, établissements publics, conseils, comités, groupes de travail, commissions intercommunales, sociétés et SEM.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la désignation des élus dans les organismes extérieurs telle que définie dans le tableau joint en annexe.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 28 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 17 |

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)